CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E39157** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2027**

ÉDITÉ LE 05/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/1997

Raison sociale : HARRIBEY CONSTRUCTIONS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/06/2002

Capital : 118 000

AVENUE HENRY LE CHATELIER
PARC DU MILLENIUM
33700 MERIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 413 657 164 00047

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 7109070

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10749162904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10749162904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 05 57 92 05 10 **Fax :** 05 57 92 64 22

Portable :

Responsabilité légale :
CH 1855 (824 819 171) / HARRIBEY CHARLES PRÉSIDENT

Site Internet : https://harribeyconstructions.fr/

E-mail : contact@harribeyconstructions.fr

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 25 004 016 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	40	04/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 05/11/2026 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.